



LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- Périmètre du secteur soumis à déclaration préalable aux travaux d'édification de clôtures (toute la commune)
- Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer (article L.130-1 du Code de l'Urbanisme)
- ▨▨▨▨ Emplacement réservé
- ☆☆☆☆ Alignement d'arbres à préserver (article L.123-1-7° du Code de l'Urbanisme)
- ▨▨▨▨ Partie visible sur un autre plan
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle à protéger
- Na** Zone naturelle concernée par un site NATURA 2000

URBA-SERVICES 83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
 CABINET DE CONSEILS EN URBANISME Téléphone : 03.44.45.17.57
 Fax : 03.44.45.04.25

**Commune de
 LE PLESSIER
 SUR BULLES**

**PLAN LOCAL
 D'URBANISME**

Vu pour être annexé à la
 délibération en date du :
 19 FEV. 2010

11a

**Secteur soumis à déclaration préalable
 aux travaux d'édification de clôtures**

ECHELLE : 1/2000e